



Finis terrae

Là où commence la mer...

Numéro 18
Décembre 2008

www.merite-maritime29.org



*Le président et les membres du Bureau vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2009*



REUNIONS DES QUARTIERS

Le Guilvinec	Crée du Guilvinec	samedi 10 janvier à 10 h 00
Douamenez/Audierne	Maison du nautisme à Tréboul	samedi 17 Janvier à 10 h 00
Concarneau/Moëlan	Hôtel des gens de mer	samedi 24 janvier à 10 h 00
Camaret	Salle Saint Yves (près du super U)	samedi 31 janvier à 10 h 00
Brest	Hôtel des gens de mer	samedi 7 février à 10 h 00
Morlaix	La maison du plaisancier Quai de Tréguier	samedi 14 février à 15 h 00

Un rappel paraîtra dans la presse locale

Le mot du Président

En général nous ne retenons que les bons souvenirs de l'année écoulée. Mais les derniers mois de 2008 sont encore dans notre mémoire, avec en ce qui concerne notre milieu maritime : la forte hausse du prix des carburants et les actes de pirateries en recrudescence.

Sur ces deux points, on peut espérer que l'année 2009 sera plus clémente.

Le prix du gasoil est de nouveau d'un coût raisonnable et l'ONU ainsi que de nombreux pays, dont la communauté européenne, ont pris des mesures pour combattre la piraterie.

Le monde maritime s'est mobilisé et a montré son opposition à l'éventuelle fermeture des écoles de la marine marchande de Nantes et Saint Malo. Notre section s'est associée à la motion présentée au congrès du Havre.

Lors de l'ouverture des assises de la mer au Havre, Monsieur Dominique BUSSEREAU a annoncé que les quatre sites des Hydro seraient maintenus sous l'appellation « Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement Maritime », il a également proposé la création d'un Lycée des métiers de la mer dès la rentrée 2009 pour former des étudiants en cycle court de type BTS.

Tout n'est pas au mieux pour autant. Deux symboles de la Marine Marchande sont encore menacés.

A l'horizon 2010, l'état envisage de déplacer la Direction de L'ENIM vers La Rochelle. Le propriétaire ayant quitté les lieux, la vente de l'immeuble de la place Fontenoy en sera facilitée.

L'ENIM et l'immeuble de la place Fontenoy forment un ensemble que nous défendrons en votre nom, auprès des hautes autorités de l'Etat.

Nous débuterons l'année 2009 par nos traditionnelles réunions de quartier, j'espère vous y voir aussi nombreux que les années précédentes.

Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année.

Le poème d'Eugène Le Cossec

Les vieilles carcasses

Avec une profonde tristesse cela nous tracasse
De voir toutes ces vieilles carcasses
Jadis tous ces bateaux étaient si beaux
Lorsqu'ils voguaient sur l'eau
Maintenant qu'ils ont cessé de naviguer
Ils n'ont plus ou peu de bordées
Laisant voir ici où là leurs vieilles membrures
Pour que leurs honorables souvenirs perdurent
Aujourd'hui ils deviennent le paradis des peintres
Mais cela nous laisse en demi-teinte
Car nous remémorant le temps qu'ils pêchaient

Cela assurément était plus gai
Mais actuellement les uns après les autres on les fracasse
Parce qu'il y a maintenant un nouveau plan de casse
Plus de bateaux, plus de pêche ni de marins
L'échéance de la vie des ports va bon train
Si de leurs tombes les vieux marins revenaient
De leurs grosses larmes la mer remonterait
Tant de gros chagrins ils auraient
De voir tout leur temps de travail anéanti
Et de savoir que les ports n'ont plus de vie
Du moment présent à l'infini

E. Le Cossec

Conseil d'administration du 19 décembre 2008 à Paris

L'ordre du jour était le suivant:

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 10 mai 2008.
- Exposé du Président Raymond BERTHOU
- Exposé du Trésorier Jean-François PICQ
- Résultat financier du Congrès du Havre
- Présentation du Congrès 2009, à La Ciotat par le Président Raymond BERTHOU
- Ebauche du congrès 2010 à Dunkerque, par le Président Francis CREPEL
- Nouveau site internet de la Fédération
- Fin de mandature. Renouvellement du Bureau. Candidatures

Le Mérite Maritime sur internet

Site de la Fédération : www.meritemaritime.com (nouveau site)

Section Bretagne Sud -Vendée: www.meritemaritime-bsv.org

Section Côtes d'Armor: www.merite-maritime22.org

Section Finistère: www.merite-maritime29.org - Contact courriel: merite-maritime@club-internet.fr

Liste de discussion: merite-maritime@yahoogroupes.fr

CONGRES NATIONAL 2009 A LA CIOTAT

Programme en projet

Vendredi 15 mai

09 h 00/ 12 h 00	Réunion du Bureau National
12 h 15/ 13 H 45	Déjeuner du bureau
14 h 00/ 17 h 00	Réunion du Conseil d'Administration
19 h 30/ 23 h 00	Dîner du Conseil d'Administration. Restaurant « Chez Brigitte »

Samedi 16 mai

08 h 30/ 9 h 00	Salle Paul Eluard - Accueil des participants à Assemblée Générale
09 h 00/ 12 h 00	Assemblée générale
11 h 00/ 12 h 00	Formation du nouveau conseil - Salle Marceaux
12 h 15 / 13 h 00	Apéritif - Salle Paul Eluard
13h 00 / 15 h 00	Déjeuner - Salle Paul Eluard

Programme épouses et accompagnants:

09 h 00 - 12 h 00	Routes des Crêtes - Sémaphore - Chapelle Notre Dame de la Garde Déjeuner en commun avec les congressistes
-------------------	--

Après midi libre

19 h 30 / 01 h 30	Soirée du Congrès - Salle Paul Eluard
-------------------	---------------------------------------

Dimanche 17 mai

10 h 30 - 16 h 00	Promenade en mer (vedette de 220 places) : Panorama du Bec de l'Aigle, des calanques de La Ciotat, des falaises, de la baie de Cassis, des calanques de Cassis et de Marseille. Apéritif et déjeuner (plateau repas) au mouillage dans la calanque de Sormiou (ou Morgiou). Retour sur La Ciotat vers 16 h 00, au plus tard
18 h 00	Apéritif de fin de congrès

L'organisation du Congrès n'étant pas finalisée, vous aurez les informations concernant les tarifs des excursions, la liste des hôtels et le bulletin de participation dans le mini-bulletin de la Fédération qui paraîtra dans la première quinzaine de février.

Dans ce même bulletin, vous trouverez un pouvoir pour le congrès de La Ciotat au cours duquel le bureau national sera renouvelé et un nouveau président fédéral élu. Pour une bonne représentation de la section du Finistère, il est important de nous renvoyer ce pouvoir dûment rempli.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA SECTION

Situation fin décembre 2009					Evolution depuis le 31 décembre 2008	
Actifs	242	Commandeurs	3		Adhésions	15
A vie	19	Officiers	69	dont 1 M.H	Mutation + Mutation -	1 1
Bienfaiteurs	6	Chevaliers	160	Dont 6 M.H	Démissions Radiations	3 7
Associés	9				Décès	6
TOTAL	276	Médailles d'Honneur	35			

ADHESIONS

CLAQUIN	Bruno		Chevalier
COLIN	Louis		Chevalier
CONQ	Jean-François		Chevalier
GORRY	Francis		Chevalier
GUILLOU	Claudine		Associé
GUILLOU	Jean-Pierre	Médaillé d'Honneur	Chevalier
JAMIN	Philippe		Chevalier
LE BORGNE	Jean-Jacques		Chevalier
LESTEVEN	Jacques		Chevalier
LE VENEC	Françoise		Chevalier
LIGEOUR	Marcel		Chevalier
NICOLAS	Pierre	Médaillé d'Honneur	
PERON	Constant	Médaillé d'Honneur	
POUILLAUDE	Yves		Chevalier
RIOU	Henri	Médaillé d'Honneur	

MUTATION +

CELTON Julien - PYA Officier

MUTATION -

VALLEE Raynald GIR Chevalier

DEMISSIONS

MERER Laurent Officier
 NORMANT Pierre Chevalier
 GALLO Aimé Médaillé d'Honneur

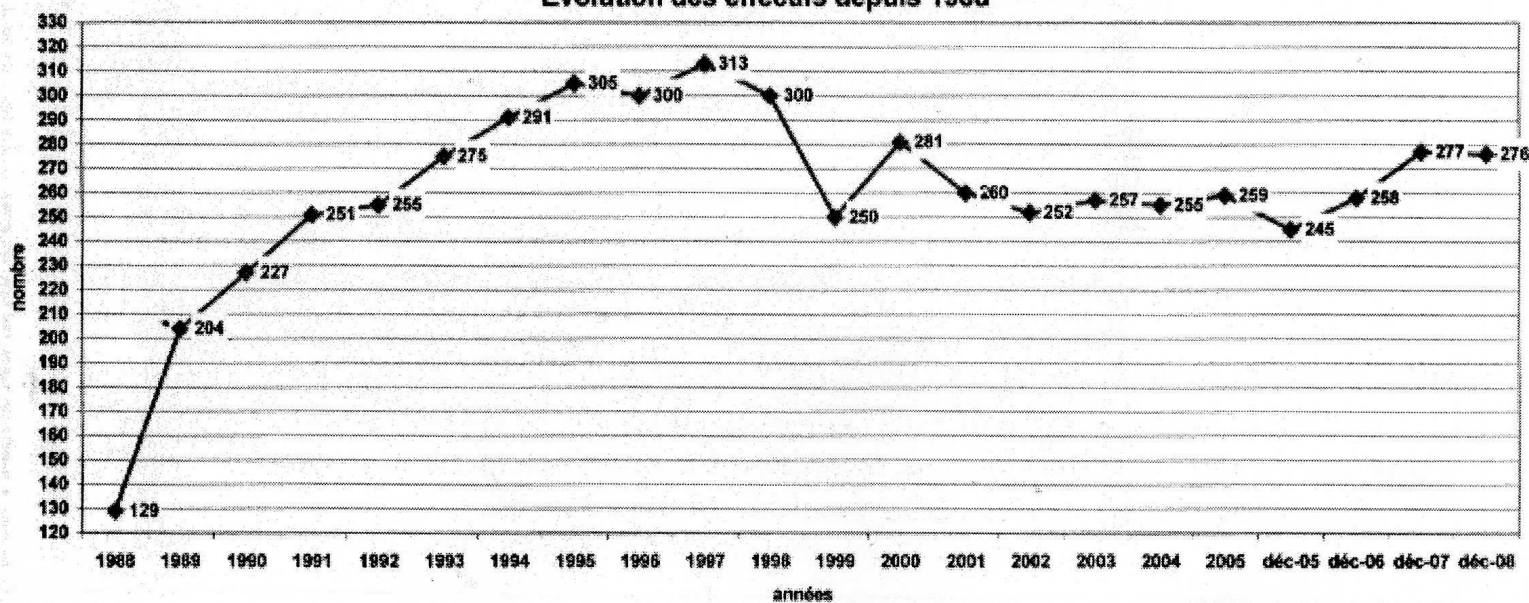
RADIATIONS

CALVEZ Guylhaine Chevalier
 CARROT Daniel Officier
 DAOULAS Marcel Chevalier
 GLOAGUEN Jean-Louis Officier
 MORVAN Annick Associé
 MERCIER Françoise Chevalier
 SIMON Jean-Yves Officier

Nous avons eu à déplorer cette année le décès de six collègues

LE DREAU	Jacques	Chevalier
CAPITAINE	Arthur	Chevalier
LOVAT	Henri	Officier
GEGADEN	Pierre	Officier
FRANCES	Maurice	Chevalier
JEGOU	Eric	Chevalier

Evolution des effectifs depuis 1988



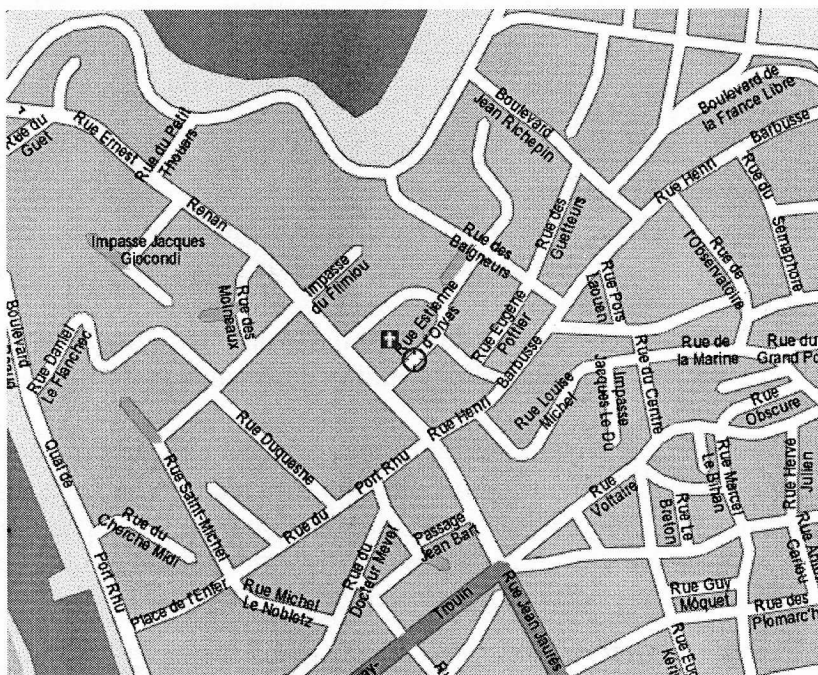
ASSEMBLEE GENERALE DU FINISTERE

L'Assemblée Générale se tiendra le samedi 4 avril à 9 h 30 à l'Hôtel-restaurant du Clos de Vallombreuse
7, rue d'Estienne D'Orves Douarnenez

Nous avons prévu la visite du musée du Port Rhu pour les épouses et accompagnateurs durant notre réunion.
L'apéritif et le déjeuner seront servis au restaurant du Clos de Vallombreuse

Ordre du jour

- Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale du 5 avril 2008 à Brest
- Nouvelles de la Fédération Nationale - Conseil d'Administration du 10 décembre 2008 à Paris
- Congrès du Havre du 15 au 17 mai 2008 - Présentation du congrès de La Ciotat 2009
- Rapport financier
- Activité du bureau et réunions de quartier
- Evolution des effectifs
- Questions diverses
- Election du nouveau Bureau



Plan d'accès au Clos de Vallombreuse

Nom:	Prénom:
Assistera à l'Assemblée Générale :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Participera au déjeuner:	<input type="checkbox"/> Personne (s) X 33 Euros <input type="checkbox"/> €
Fera la visite du Musée du Port Rhu	<input type="checkbox"/> Personne(s)
Ci-joint chèque de	<input type="checkbox"/> € à l'ordre de FNMM Finistère
Bulletin d'inscription et chèque à adresser au trésorier Personne (s) André LE BEC 38, Pendreff 29120 PLOMEUR Réponse souhaitée pour le 1er mars	

Activité de la section pour l'année 2008

- Janvier/février: Six réunions de quartier: Le Guilvinec, Douarnenez/Tréboul, Concarneau, Camaret, Brest, Morlaix
- 29 février : Châteaulin. Réunion des membres du Bureau .
- 5 avril : Assemblée générale à Brest pour le vingtième anniversaire de la section. Remise de médailles et de diplômes de fidélité à la section
- 3 mai : Représentation de la section à la cérémonie du Mémorial de la pointe Saint-Mathieu.
- 7 mai : Roscoff. « Opération survie 29 N » Représentation du président, pour la remise de la croix de chevalier du Mérite Maritime à titre posthume à Bernard JOBARD patron du « Sokalique ». La section avait présenté la proposition au Conseil de l'Ordre.
- 15 au 18 mai: Congrès du Havre. La section du Finistère a proposé deux motions concernant l'éventuelle fermeture des écoles nationales de la marine marchande de Nantes et Saint-Malo et une modification du décret concernant la remise à titre posthume du Mérite Maritime.
- 21 juin: Concarneau. Remise de médailles d'Honneur des marins du commerce et de la pêche par Monsieur Mikaël QUIMBERT en présence des élèves de l'école Polytechnique. La section était représentée par Yves L'HELGOUALC'H
- 15 juillet: Remise de médailles lors de Brest 2008, à l'espace « accueil partenaires » du Comité Régional des pêches maritimes.
- 12 septembre: Châteaulin. Réunion des membres du Bureau.
- 22 novembre: Plougasnou. Remise de la croix de chevalier du Mérite Maritime à Monsieur Jean Rolland par Jean-Raymond THOMAS.
- 10 décembre: Réunion du Conseil d'Administration à Paris
- 15 décembre: Châteaulin. Réunion des membres du Bureau

Le mandat des membres du Bureau arrivant à expiration, nous procéderons lors de notre prochaine Assemblée Générale à une élection. Les membres actuels étant tous candidats pour un nouveau mandat, nous vous demanderons votre approbation pour ce nouveau bureau.

Nous souhaitons créer un poste de trésorier adjoint pour seconder André LE BEC. Nous faisons donc appel à candidatures. Merci de les adresser au président

Daniel JEGOU 25, route de la Corniche 29280 Plouzané



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Coupon à découper et à renvoyer au secrétaire avant **le samedi 28 février 2009**

François GOBIN 4, rue des Aubepines 29280 Plouzané

Je soussigné(e)(Nom, prénom)

Membre numéro..... de la section du Finistère de la FNMM

Donne, pouvoir à M.....(Nom, prénom)

Membre numéro....., pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de la section du Finistère qui se tiendra à Douarnenez le 4 avril 2009.

Fait à....., le.....

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage CROSS - L'Origine

Si la date de naissance des CROSS est connue dans le monde maritime, il n'en est pas de même pour leur origine. Avant 1968, les moyens de sauvetage en mer se limitaient à deux sociétés: La Société Centrale de Sauvetage des Naufragés et les Hospitaliers Sauveteurs Bretons qui opéraient le long des côtes. Ces deux sociétés deviendront le 12 octobre 1967 la SNSM actuelle.

Des remorqueurs furent basés à Brest à partir de 1922, pour les interventions en haute mer qui demandent des moyens importants et plus puissants. Le plus célèbre fut l'Iroise

Il n'y a pas alors de coordination des moyens.

La convention internationale de Londres de 1960 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, précise « tout gouvernement contractant s'engage à s'assurer que toutes dispositions nécessaires seront prises pour la veille sur les côtes et pour le sauvetage des personnes en détresse en mer auprès des côtes. Ces dispositions doivent comprendre l'établissement, l'utilisation et l'entretien de toutes installations de sécurité maritime jugées pratiquement réalisables et nécessaires eu égard à l'intensité du trafic en mer et aux dangers de la navigation, et doivent, autant que possible, fournir des moyens adéquats pour repérer et sauver les personnes en détresse ».

Cette convention internationale de Londres demande aux gouvernements contractants et signataires de contrôler l'efficacité des systèmes existant. Le gouvernement français, signature de la convention se devait de prendre les mesures nécessaires pour la respecter.

Juin 1966. Plan Morin. Corps de Défense.

Monsieur Jean Morin, Secrétaire général de la Marine Marchande avait préconisé, dans le plan qui porte son nom, la création d'un « Corps de Défense de la Marine Marchande ». Il s'agissait d'organiser et de développer, la coordination des moyens mis en œuvre par l'Etat le long des côtes afin d'assurer la police des pêche et de la navigation, la surveillance du domaine public maritime et le sauvetage en mer

Le « Corps de Défense » devait être doté d'un Etat Major placé sous les ordres directs de la Marine Marchande et aux échelons régionaux, de personnel servant soit à terre, soit à bord de navires relevant de la Marine Marchande.

Une première expérience fut effectuée, durant la saison estivale, du 15 juillet au 1er octobre 1966, entre Audierne et les Sables-d'Olonne. Elle consistait à organiser le sauvetage en mer par la création d'un Centre de coordination de Sauvetage à Lorient. Ce centre (CROD) était situé dans un blochaus en bas de la rue de la Cale Ory (dans un parc prolongeant le Quai des Indes vers la Mer , il était au pied d'une tour (Logements des Gendarmes) , placé sous la responsabilité du Directeur de l'inscription maritime de Nantes.

La Marine Nationale avait mis à la disposition de la marine marchande 140 hommes « 80 inscrits maritimes effectuant leurs obligations militaires et 60 gendarmes maritimes ».

A la suite de cette expérimentation, lors d'une visite au centre le 16 septembre 1966, Monsieur Jean Morin a dit son espoir de le maintenir en activité et d'étendre dès que possible l'expérience tentée en Bretagne sud à la totalité du littoral.

Le CROSSA fut créé le 1er juillet 1967 à Lorient puis transféré à Etel en avril 1969, suivront : le CROSS Med en 1968, les CROSS Jobourg en 1970, Gris Nez en 1975 et Corsen en 1980.

Le rail d'Ouessant (disposition de séparation du trafic) a été créé le 1er janvier 1979 après la catastrophe de l'Amoco Cadiz.

Les gouvernements successifs ont légiféré pour coordonner les actions en mer des administrations de l'Etat.

Le Préfet maritime est aujourd'hui chargé de coordonner l'action en mer des administrations et de prendre sur place, en cas d'urgence, les mesures nécessaires.

Il existera peut être un jour, une garde-côtes européenne, mais il faudra pour cela que les différents pays s'entendent pour la créer. Cela prendra du temps.



vingtième anniversaire de la section - Assemblée générale de Brest



Remise de décorations à l'A.G de Brest



Remise de diplôme de Fidélité à la section du Finistère



Remise de Médailles d'Honneur à Concarneau



Remise de médailles du Mérite maritime à Brest 2008



Remise de la croix de chevalier du Mérite Maritime à Jean Rolland au chantier naval de Primel